

DEPARTEMENT

REPUBLIQUE FRANCAISE

LOT

Extrait du registre des délibérations de la commune de **CEZAC-EN-QUERCY**
 N° : 2026-09mars D04

Conseillers en exercice : 11

Présents : 09

Votants : 09

Pour : 09

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt six

Le : 09/03/2026 à 19h00

Le Conseil Municipal de la commune de CEZAC

dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie de CEZAC sous la présidence de Maurice ROUSSILLON, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 03/03/2026.

Présents : Jean-Noël CAMBE, Sébastien COLONGES, Jean-Denis CORMANE, Lilian GIRMA, Pascale GONFROY, Fabien PARAIRE, Jean-Marc PERN, Charles POIRET, Maurice ROUSSILLON.

Pouvoir : /

Absents excusés : Jean-Pierre ALAZARD, Caroline LEGRAND.

A été désignée secrétaire : Pascale GONFROY.

OBJET : Affectation du résultat, budget principal, exercice 2025.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le compte financier unique du budget principal de la commune de CEZAC de l'exercice 2025.

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,
 Considérant les éléments suivants :

MONTANTS EN EUROS

Pour mémoire

- Résultat de fonctionnement antérieur reporté 36 475,49
- Résultat d'investissement antérieur reporté 95 809,60

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2025

- Résultat de l'exercice (2) - 59 873,20
- Résultat d'investissement antérieur (1) 95 809,60

SOLDE D'EXECUTION CUMULE (1) +(2) = (3) 35 936,40

Restes à réaliser au 31 décembre 2025

- Dépenses d'investissement 11 260,00
- Recettes d'investissement 3 195,00

SOLDE DES RESTES A REALISER (recettes-dépenses) (4) - 8 065,00

Besoin de financement de la section d'investissement

- Rappel du solde d'exécution cumulé (3) 35 936,40
- Rappel du solde des restes à réaliser (4) - 8 065,00

EXEDENT DE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT (3)+(4)

27 871,40

Résultat de fonctionnement à affecter

• Résultat de l'exercice (R de fonct – D de fonct) (5)	23 776,03
• Résultat de fonct. antérieur (6)	36 475,49
= RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (5) + (6)	60 251,52
- Affectation du résultat 2024 (art 1068) (7)	0,00
TOTAL A AFFECTER (5+6-7)	60 251,52

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit

➤ 1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (Crédit du Compte 1068 sur BP Recettes investissement)	0,00
➤ 2° Affectation complémentaires en réserves (Crédit du Compte 1068 sur BP Recettes investissement)	0,00
➤ 3° Restes sur excédents de fonctionnement à reporter au BP 2026 (à reporter au BP ligne 002)	60 251,52

Reçue en préfecture le : 10/03/2026

Publiée par affichage le : 16/03/2026

Le secrétaire de séance,

Pascale GONFROY.


Fait et délibéré le 09/03/2026,
Pour Copie conforme,

Le Maire,




Maurice ROUSSILLON

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérécourse accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr> ».